

FFRandonnée Nord
29 rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq
03 20 59 92 45

Assurance R.C.P. WTW
France - Département Sport
Immeuble Quai 33, 33/34 quai
De Dion Bouton CS70001 –
92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01
19 ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat n° : 41789295M / 0002
Garantie financière:
GROUPAMA Assurance-crédit
& Caution 132 rue des Trois
Fontanot 92000 Nanterre Tel
33(0)149313131 contrat. n°
4000716162 /0

Villeneuve d'Ascq,
Le 21/11/2024

NOTICE D'INFORMATION

Séjour en itinérance sur le Chemin de Stevenson

Du 27 avril au 11 mai 2025

N°FR 016531

Le séjour est ouvert aux adhérents de la FFRandonnée Nord détenteurs de la licence FFRP 2025 avec assurance RC. Il est également ouvert, avec un supplément de 20 €, aux détenteurs d'un Pass Découverte (4€) couvrant la période du séjour avec assurance RC et aux licenciés FFRP avec assurance RC des autres départements.

Le Chemin de Stevenson, ou GR 70, retrace le parcours de l'écrivain écossais Robert Louis Stevenson à travers les Cévennes, accompagné de son ânesse Modestine. Ce chemin légendaire vous permet de découvrir des paysages variés allant des volcans du Velay aux montagnes Cévenoles, en passant par les vastes plateaux lozériens. Le séjour est prolongé jusqu'à Alès, une ville cévenole dynamique au pied des Cévennes.

Ce séjour s'effectuera exclusivement avec portage de bagages organisé par un prestataire extérieur. Les participants n'auront qu'un sac à dos à porter avec le minimum nécessaire pour la journée.

Nombre de participants maximum : 20 personnes
Nombre de participants minimum : 15 personnes
Niveau : 4 / marcheur confirmé-expérimenté
Déplacements : train

Les participants sont attendus à la gare de Lille Flandre à 12h15, pour un départ en train à 12h59 avec une arrivée prévue à 19h22.

Le trajet retour est prévu au départ de la gare d'Alès où les participants sont attendus à 12h15 pour un départ à 12h57, avec une arrivée prévue à 18h44.

A noter : il est susceptible que les horaires de trains évoluent en fonction de la SNCF.

PROGRAMME :

Jour 1 : ARRIVEE A LE PUY-EN-VELAY

Arrivée à Le Puy-en-Velay en train en début de soirée, puis installation dans un hébergement.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Hébergement : Accueil St Georges

Jour 2 : LE PUY-EN-VELAY vers LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Départ pour une première étape douce, marquée par des vues panoramiques sur les Monts en Velay. Vous passerez par des villages charmants avant d'arriver à Le Monastier-sur-Gazeille.

Distance : 19 km

Durée : environ 5h

Dénivelé : + 550 m / - 230 m

Hébergement : Gîte Camping Estala

Jour 3 : LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE vers LE BOUCHET-SAINT-NICOLAS

Traversée du plateau de Velay, vous atteindrez le village de Goudet et son château médiéval, avant de rejoindre le Bouchet-Saint-Nicolas, perché au bord d'un lac volcanique.

Distance : 24 km

Durée : environ 6h

Dénivelé : + 650 m / - 350 m

Hébergement : Arrestedou (Chambres d'hôtes)

Jour 4 : LE BOUCHET-SAINT-NICOLAS vers PRADELLES

Traversée du plateau volcanique du Devès, une vaste étendue sauvage. A l'arrivée, découvrez l'un des plus beaux villages de France.

Distance : 21 km

Durée : environ 6h

Dénivelé : + 350 m / - 315 m

Hébergement : Le Ponant + La mère Cadenette (Gîte d'étape)

Jour 5 : PRADELES vers LE CHEYLARD-L'EVEQUE

Passage au cœur des forêts lozériennes, des paysages tranquilles et sereins. Arrivée à Cheylard-l'Evêque, un village retiré avec beaucoup de charme.

Distance : 22 km

Durée : environ 6h

Dénivelé : + 390 m / - 420 m

Hébergement : Refuge de Moure

Jour 6 : CHEYLARD L'EVEQUE vers LA BASTIDE-PUYLAURENT

Cette étape mène vers Luc, dominé par son château en ruine avant de continuer vers la vallée d'Allier et de remonter vers l'abbaye de Notre-Dame des Neiges.

Distance : 22 km

Durée : environ 6h

Dénivelé : + 450 m / - 700 m

Hébergement : Les genêts (hôtel) ou Colonie l'espoir Laveyrune

Jour 7 : LA BASTIDE-PUYLAURENT vers CHASSERADES

Une étape de transition pour rejoindre Chasseradès, un village pittoresque entouré de collines verdoyantes et traversé par la rivière Allier.

Distance : 13 km

Durée : entre 3h et 4h

Dénivelé : + 400 m / - 200 m

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Hébergement : Le relais de Modestine (Chambres d'hôtes) + Hôtel des Sources

Jour 8 : CHASSERADES vers LE BLEYMARD

L'étape conduit vers les contreforts du Mont Lozère, avec des paysages accidentés. Le Bleymard est une petite station, idéalement située pour l'ascension du Mont Lozère.

Distance : 17 km

Durée : environ 5h30

Dénivelé : + 650 m / - 690 m

Hébergement : La Maison du Boulanger + Hôtel La Remise

Jour 9 : LE BLEYMARD vers LE PONT-DE-MONTVERT

Ascension du Mont Lozère, point culminant du chemin, avec des vues à couper le souffle. Descente vers le village du Pont-de-Montvert, célèbre pour son rôle dans la révolte des Camisards.

Distance : 19 km

Durée : environ 6h

Dénivelé : + 820 m / - 1015 m

Hébergement : Gîte d'étape Communal

Jour 10 : LE PONT-DE-MONTVERT vers FLORAC

Traversée des Cévennes, terre de résistance des Camisards, avec des paysages plus arides et méditerranéens. Arrivée à Florac, charmante petite ville nichée au cœur du Parc National des Cévennes.

Distance : 28 km

Durée : environ 7h30

Dénivelé : + 690 m / - 940 m

Hébergement : Resa

Jour 11 : FLORAC vers CASSAGNAS

Etape qui emprunte l'ancienne voie ferrée, devenue un agréable sentier herbeux à partir de Saint-Julien d'Arpaon. Ainsi, vous admirez les gorges de la Mimente, jusqu'à l'ancienne gare de Cassagnas.

Distance : 19 km

Durée : environ 5h

Dénivelé : + 350 m / - 180 m

Hébergement : Les Copains d'abord

Jour 12 : CASSAGNAS vers SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE

Traversée des forêts de châtaigniers et de pins, avant de passer par plusieurs crêtes qui offrent de magnifiques panoramas sur les vallées cévenoles. Arrivée à Saint-Germain-de-Calberte, petite ville de charme.

Distance : 15 km

Durée : environ 5h30

Dénivelé : + 380 m / - 450 m

Hébergement : Au figuier des Cévennes (Gîte d'étape)

Jour 13 : SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE vers SAINT-JEAN-DU-GARD

Dernière étape avant Alès, avec des paysages de plus en plus méditerranéens à mesure que vous approchez de Saint-Jean-du-Gard.

Distance : 21 km

Durée : environ 5h/6h

Dénivelé : + 400 m / - 600 m

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Hébergement : Le près de Modestine (Gîte) + Hôtel Oronge

Jour 14 : SAINT-JEAN-DU-GARD vers ALES

Dernière étape pour rejoindre Alès, ville dynamique située au pied des Cévennes.

Distance : 24 km

Durée : environ 6h

Dénivelé : + 850 m / - 900 m

Hébergement : La Batejade (Chambres d'hôtes)

Jour 15 : ALES

Fin du programme

Retour en gare de Lille Flandres

A noter : ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des éventuelles conditions météorologiques rencontrées lors du périple.

HEBERGEMENT :

Les hébergements seront assurés en gîtes, auberges, refuges, camping ou bien chambres d'hôtes. Les différents hébergements pour ce séjour en itinérance sont susceptibles d'évoluer et seront définis une fois que le nombre de participant minimum (15 personnes) sera atteint. Ils seront communiqués aux participants avec le détail et les coordonnées de chacun des hébergements une fois les 15 participants atteints.

Selon les hébergements, les participants seront susceptibles de devoir partager un lit double.

COUT DU SEJOUR :

Le prix du séjour est fixé à **1524 €**.

Ce prix comprend :

- Les hébergements en pension-complète (petit déjeuner, pique-nique, diner)
- Bagages compris avec le transport en train (sac à main : 36x27x15 + sac à dos : **68x40x25**)
- Le port de bagages à chaque étape par un prestataire extérieur.
- L'encadrement des randonnées quotidiennes.

Ne sont pas compris :

- L'assurance annulation et interruption de séjour
- Les en-cas en cours de randonnée, boisson en dehors de l'eau
- Les boissons autres que celles prévues dans les hébergements
- Les prestations non prévues dans le programme
- Les dépenses personnelles
- Le voyage, domicile vers la gare de Lille Flandres et le retour vers son domicile
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris »
- Le déjeuner du 27/04/25 et du 11/05/25 (jour d'arrivée et de départ)

INSCRIPTIONS :

Le séjour sera réalisé à condition d'atteindre un nombre de participants égal à 15 personnes minimum avant le 31/01/2024. Dans le cas contraire, le séjour sera annulé.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Les inscriptions sont ouvertes auprès de la Fédération Française de Randonnée Nord.

- 26 rue Denis Papin, 59650 Villeneuve d'Ascq
- nord@ffrandonnee.fr
- 03.20.59.92.45
- Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous avez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

*Un circuit aventure comprend des risques qu'il convient de pallier en étant bien assuré.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

En dehors de l'assurance annulation, le participant souhaitant annuler son séjour perdrait en fonction de sa date d'annulation communiquée à l'organisateur, la somme de :

- Entre le 27/01/25 et le 27/02/25 : 30% de perdus
- Entre le 27/02/25 et 14/04/25 : 50% de perdus
- A partir du 14/04/25 : 100% de perdus

PAIEMENTS :

Primes assurances (facultatives mais fortement recommandée) lors de l'inscription = 47€

Versement à l'inscription :

- Confirmation d'inscription = **560 €**
- Le port de bagages = **124 €**

= **684 € (valide définitivement l'inscription)**

Second acompte au 15/12/24 = 280 €

Troisième acompte au 15/01/25 = 280 €

Solde au 27/02/25 = 280 €

La totalité de ces règlements se feront par paiements via **HelloAsso**. Après réception de votre dossier d'inscription, des instructions vous seront fournies pour que vous puissiez effectuer votre paiement en ligne via notre site internet FFRandonnée Nord, onglet séjours.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Les participants sont invités à se regrouper pour pouvoir rejoindre le point de rendez-vous, à la gare de Lille Flandre. Organiser, également, le retour à son domicile après le séjour.

27/04/2025 : rdv à 12h15 à la gare de Lille Flandres

11/05/25 : rdv à 12h15 à la gare d'Alès

A noter : il est susceptible que les horaires de rdv changent en raison d'éventuelles modifications de la SNCF

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

DIVERS :

Une réunion d'information et de préparation avant le départ sera programmée **fin février 2025**, dans les locaux du CDRP à Villeneuve d'Ascq au premier étage ou dans un café rando. Une enquête de satisfaction client sera envoyée à chaque participant durant la semaine suivante le séjour.

Un montage vidéo du séjour sera réalisé et vous sera fourni.

Une réunion post-séjour vous sera proposée dans les semaines suivant le voyage.

A noter : Une randonnée de préparation/mise en situation de 25km/+800 m de dénivelé avec un sac à dos à la journée sera programmé dans les Monts de Flandres le **samedi 08 mars 2025**.

RECOMMANDATIONS :

Ce séjour totalise 270 km/total dénivelé + 8 500 m.

Il convient d'avoir une bonne condition physique pour ce type de séjour qui représente en moyenne 20 km/+ 650 m de dénivelé par jour, pour pouvoir l'apprécier pleinement.

A REMPLIR : une attestation sur l'honneur qui certifie la très bonne condition physique et l'engagement du participant à effectuer la totalité de la randonnée itinérante d'une durée de 15 jours.

Les bagages sont limités par personne, vous trouverez un document avec le matériel au minimum indispensable pour le séjour lors de l'inscription. Attention aux tailles des bagages autorisés :

- Sac à main : 36x27x15
- Sac à dos : **68x40x25 sac vide** (correspond à une capacité de 50L)

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites seront prélevées par les assureurs et le FFRandonnée. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Séjour en itinérance sur le Chemin de Stevenson

ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'APTITUDE PHYSIQUE

Je soussigné(e),

- Nom
- Prénom
- Date et lieu de naissance
- Adresse postale
- Code postale Commune
- Téléphone

Déclare sur l'honneur à m'engager à faire la totalité de l'itinérance, et être en bonne santé et en possession de toutes mes capacités physiques et mentales nécessaires pour participer au séjour de randonnée en itinérance sur le Chemin de Stevenson, organisé par la Fédération Française de Randonnée du Nord, sur une durée de 15 jours, incluant des étapes quotidiennes d'environ 20 km de randonnée.

Je certifie également avoir pris connaissances des difficultés inhérentes à ce type de randonnée (dénivelés, distances parcourues, conditions climatiques variables), et être capable d'y faire face sans danger pour ma santé.

Je m'engage à informer l'organisateur en cas de modification de mon état de santé pouvant compromettre ma participation à ce séjour.

Tout abandon en cours de Séjour dû, visiblement à une mauvaise préparation physique n'entraînera aucun remboursement de la partie du Séjour non réalisé.

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de vente (annexe 12bis), la notice sur les assurances (annexe 11) seront jointes au bulletin d'inscription.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051